

Certificat de Spécialisation E2S – Encadrement Secteur Sportif - Option Activités Physiques pour Tous

En apprentissage – 1 an – BONNEVILLE



FICHE APPRENTISSAGE 2024 - 2025

OBJECTIFS

Obtention du **Mention Complémentaire – E2S – Encadrement Secteur Sportif – Option Activités Physiques pour Tous**

- Exercer en autonomie son activité professionnelle
- Utiliser un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.
- Être responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel
- Assurer la sécurité des tiers et des publics

CONTENUS

Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

Mobiliser les techniques pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
- Garantir des conditions de pratique en sécurité

Matières Générales

PRÉ-REQUIS

Répondre aux critères d'éligibilité au contrat d'apprentissage

La formation est accessible aux titulaires d'une CS « Animation-gestion de projets dans le secteur sportif », BAC Pro avec l'unité professionnelle facultative « secteur sportif » validée

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier et entretien

PUBLIC

Jeunes sous statut scolaire ou apprenti en continuité de parcours
Accessible aux personnes en situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Rythme hebdomadaire : 35 h
- Nombre de participants : 12 maximum
- **Présentiel** en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques
- Formation individualisée accompagnée
- Formation pratique en atelier ou en situation de travail
- Groupe dédié

INTERVENANTS

Enseignants titulaires de l'Education Nationale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Dossier Professionnel
- Épreuves pour chaque bloc de compétences
- La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation

VALIDATION

- Niveau 4 - BAC
- **RNCP : 36328**
- Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences selon le référentiel

TARIF

- Selon le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage [cf. référentiels dédiés]
- Aucun frais à la charge de l'apprenti
- Frais pédagogiques pris en charge par l'OPCO ou l'entreprise d'après les modalités des branches professionnelles
- Nous consulter pour un parcours personnalisé sur mesure

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

DURÉE INDICATIVE

Durée totale maximale : 1607 h / an

En centre : 420 h

En entreprise : 1187 h

Cette durée est ajustable en fonction des dispenses d'examen

DÉLAI D'ACCES

1 session par an en septembre



DATES PRÉVISIONNELLES

Du 01/09/2025 au 10/07/2026

CONTACTS COMMERCIAUX ET LIEUX

Lycée G. Fichet - BONNEVILLE
Tarik EL HICH – DDFPT – 04 50 97 20 62
tarik.el-hich@ac-grenoble.fr

Céline BORREGO – Coordonnatrice – 04 50 97 20 62
celine.borrego@ac-grenoble.fr



Le lycée est accessible aux personnes en situation de handicap

POURSUITE D'ÉTUDES

DEUST animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles

MÉTIERS / DEBOUCHÉS

La réussite de la MC E2S donne droit à l'obtention d'une carte professionnelle et permet d'exercer le métier d'animateur dans une association, un club sportif, au sein de collectivités locales, structures de vacances ou dans le secteur scolaire

→ Plus d'informations

[MC E2S - Onisep](#)

LES + DE LA FORMATION

INDICATEURS

- Taux de réussite aux examens = 100 %
- Taux de satisfaction = 88.8%
- Taux d'insertion professionnelle = 56%